

En annexe, vous trouverez les résultats des passages d'examen d'officiel ainsi qu'un rappel des formations des officiels dans le département.

4 – ENF

Suite à la grosse session du passeport de l'eau qui a eu lieu à Bourg et qui a donné matière à discussion, Le président Daniel Poncet a envoyé un mail à tous les clubs (voir annexe) pour initier une réflexion pour que ce genre d'incidents ne se reproduise plus. Sur les 6 clubs, malheureusement seulement 3 ont répondu.

Petit rappel des faits : A la suite de la session, il y a eu une altercation entre deux entraîneurs qui n'avaient pas le même point de vue sur les résultats promulgués.

Par rapport aux réponses au courrier électronique envoyé par Daniel, il est décidé en comité que :

- *une fiche avec les critères existants sera éditée et devra être suivie*
- *en début de chaque session il sera refait une relecture de ces critères pour que tous les évaluateurs soient sur la même longueur d'onde*
- *on devra préparer les feuilles de chaque nageur avant la session pour éviter des erreurs de nom*
- *pour que la session soit équitable, tous les candidats seront évalués par les mêmes évaluateurs sur un atelier*

Vu le nombre restreint d'évaluateurs dans le département, si chaque club propose 2 nouveaux évaluateurs, le comité demandera à faire une formation dans le département.

5 – Questions diverses

- *Réunion sur la nouvelle labellisation : seront présents Ambérieu et Bellegarde.*
- *La coupe Esposito sera organisée par le comité le 14 juin à Oyonnax. Notez dès à présent cette date car les officiels seront fournis en majorité par le département. Il faudra aussi des bénévoles pour l'organisation générale. Daniel et Michèle vont faire circuler un planning avec les tâches à accomplir. En terme sportif, le département devrait pouvoir engager 2 équipes filles et une équipe garçons.*
- *Le permis de construire de la piscine de Saint Genis a été déposé. Le club du Pays de Gex Natation suit de près le dossier en particulier pour la constitution du cahier des charges pour le prestataire de service.*
- *Joel Closier s'occupera de mettre à jour les meilleures performances du département.*
- *Divonne n'a toujours pas donné de réponse pour la compétition du 28 juin car le changement de prestataire n'a pas encore été validé par la municipalité.*
- *Il faut refaire des chemises pour les officiels B*
- *Le comité remercie tous les intervenants qui ont œuvré le samedi 10 janvier (Monsieur Schmitt) et le lundi 12 janvier (Monsieur Pagin)*
- *Monsieur Jacques Lauret demande à être coopté pour faire partie du comité de l'Ain : accepté à l'unanimité.*

***Prochain commission sportive
Lundi 9 mars 2015 à 21h00
A Bellegarde-sur-Valsérine***

***Prochain comité
Vendredi 20 mars 2015 à 19h30
A Bagé la Ville***

Annexes

Commission sportive N°3 12 janvier 2015 Bellegarde

Présents	Excusés
AN : Sylvie Caillet, Marion Del Bove, Margot Caillet	PGN : Marie-Paule Merlo-Feillens
CNB : Hicham Felhine, Stéphane Bouvard	
CNBV : Marisol Alves, Nicole Truche , Dominique Haab	
PGN : Thomas Procureur, Loïc Gat	
SNO : Daniel et Michèle Poncet, Charline Turmeau	
SNBP : Frédérique Bassetti	
Simon Pagin	

Ordre du jour

- Nouvelle date pour le passeport de l'eau à Ambérieu : 29 mars 2015
- Bilan des compétitions déjà passées
 - 19 octobre 2014, interclubs Benjamins + meeting n°1 TC à Bourg en Bresse : trop long, trop de courses et trop de nageurs .Eviter de mettre les dauphins dans cette compétition.
 - 9 novembre 2014, interclubs départementaux à Belley, ok
 - 23 novembre 2014, championnats départementaux d'hiver à Ferney, ok
 - 13 décembre 2014, interclubs poussins et journée Dauphins n°1 à Bellegarde : pas de remise de médailles, résultats en ligne sur le site du comité de l'Ain.
 - 14 décembre 2014, meeting n°2 TC : peu concluant, des interrogations sont soulevées quant à l'utilité sportive d'une telle compétition en l'état.Des médailles ont été réclamées par les nageurs et nous allons essayer de récompenser les nageurs relevant de la Coupe de l'Ain.
- Stage des benjamins, 11 janvier 2015, Ferney : 36 nageurs avec Loïc et Thomas en renfort. Pour la deuxième journée de stage, Hicham accompagnera Loïc.
- Compétitions à venir
 - Interclubs Benjamins et minimes à Belley le 25 janvier 2015 : ouverture des portes dès 8h30, 2 séries G/F en benjamins et 1 série G/F en minimes
 - Natathlon plot n°1 Benjamins à Bellegarde le 1er février 2015
 - Natathlon plot n°1 Poussins à Oyonnax le 8 février 2015
 - Championnat de l'Ain des maîtres à Oyonnax le 28 février 2015
 - Natathlon plot n°2 Benjamins + meeting TC (transformé en coupe de l'Ain) à Ambérieu. Des modifications sont apportées au programme initial
 - le matin, insertion du 50 dos et 50 brasse avant le 200 Pap. Rajout d'un 200 nage libre entre le 200 brasse et le 100 dos.
 - L'après-midi ,insertion d'un 50 Pap et d'un 50 nage libre en début de réunion



- récompenses uniquement pour les TC relevant de la Coupe de l'Ain (départementaux) pour chacune des 4 courses nagées : 1 50/ 1 100/ 1 200/ au choix.
- Exposé de Mr. Pagin

Fin de la commission sportive avec cidre, jus de pommes et galette : 23h30

Prochaine commission sportive le 9 mars 2015

P.V. Commission des cadres 16/01/2015

Sont nommés OFFICIEL B

DELEBASSE MYRIAM AN 17001 3629 2068193 née le 10/05/1978 admise le 16/01/2015

Formation 30/11/2013 Ecrit 13/12/2013 chronos virage 22/06/2014 + arrivée –virages 14/12/2014

EYRAUD NICOLAS CNBV 17001 3310 2105263 né le 18/08/1979 admis LE 29/01/2015

Formation 19/10/2014 Ecrit 31/10/2014 Chronos virage 14/12/2014 arrivée virage 25/01/2015

Sont nommés OFFICIEL C

FORAY LAURENT CNB 17001 0448 2070339 né le 06/11/1972 admis le 27/01/2015

FORMATION THEORIQUE BELLEGARDE LE 13/12/2014

JACQUET GUT SABINE PGN

BOUQUET TOMISLAVA PGN née le 10/12/1971 420201

BOREL YANN SNBP

DESBORDES CAROLINE SNBP

MARCHON MICHEL SNO

MENUBARBE SERGE PGN

FORMATION THEORIQUE AMBERIEU LE 14/12/2014

DEMOND DAVID SNO

HERVE SEVERINE PGN

EXAMEN THEORIQUE 06/01/2015 FERNEY

JACQUET GUT SABINE ADMISE

BOUQUET TOMISLAVA AJOURNEE

HERVE SEVERINE AJOURNEE

EXAMEN THEORIQUE 25/01/2015 BELLEY

DESBORDES CAROLINE ADMISE

MENUBARBE SERGE ADMIS



REVISION OFFICIELS B 13/12/2014 BELLEGARDE :

BASSETI ROSSI FREDERIQUE SNBP entraineuse@aol.com 857272
BELLET FABIENNE AN fabienne.bellet@gmail.com 1173746
CAILLET VINCENT AN 598211
DELFANTE FABIEN SNO fabien.delfante@wanadoo.fr 1967763
DEN ARND JOHAN PGN kda@free.fr 1949765
DEROUBAIX THIERY AN 1313050
FERRETTE KIM AN 1768256
FLORIOT FRANCINE PGN 1915479
MAISSARD MARTINE CNBV martine.mailissard@yahoo.fr 1220705
MAYER VALERIE mayervalpat@gmail.com CNB 1291139
MINE JEROME SNO jmine@s2e.fr 1967761
OTZENBERGER RAPHAEL PGN 1767404
PICHOIR ALEXANDRE SNO alexandre.pichoir @ssab.com 1967759
SARRAZIN RAMAYE M LAURE ANBV 1632691
SEVE CYRIL CNB seve.cyril@neuf.fr 1747002
TORNIER CELINE CNBV 1796745 celine.tornier@wanadoo.fr

REVISION OFFICIELS B 25/01/2015 BELLEY

BARRAULT CHRISTINE SNO 773220
BOSSU JEAN MICHEL CNB 2070347
CADET JOSE SNBP 1221237
CECCHI CLAUDIA PGN 1949763
CLERC LYDIE CNB 1438901
DAMIANS SYLVIE SNBP 1221826
GROSSIORD CHRISTINE SNO 1528039
LAURENT FRANCK AN 1546258
MIGNAL CAROLE CNB 1431597
PERROUX VIRGINE (C) CNB 2070323
VIDALIE PASCALE PGN 1730643

La formation des officiels B et C dans le comité de l'Ain

- La commission Juges et arbitres du Comité de l'Ain peut former les officiels B et C avec la délégation du Comité régional.
- L'objectif est d'avoir pour chaque type de compétition le nombre nécessaire d'officiels pour homologuer la compétition et donc de faciliter au maximum les formations tout en restant très rigoureux sur la formation.
- Dans chaque club, un officiel A est désigné pour les formations.
- Procédure à suivre :
 - Lorsque le délégué club a recruté des candidats, il doit se mettre en relation avec la Présidente de la commission Juges et Arbitre avant toute action pour programmer la formation.
 - Après cette concertation :
 - Pour les officiels B
 - il pourra soit assurer la formation théorique et ses candidats passeront l'examen avec un formateur agréé d'un autre club ou ses candidats suivront une des formations régulièrement programmées par le Comité de l'Ain et dans ce cas il fera passer l'examen écrit .Dans tous les cas, les questionnaires seront corrigés par la responsable départementale.
 - Pour les officiels C
 - La formation théorique pourra être assurée par le Comité ou par le délégué local suivant le résultats de la concertation avec la responsable de la commission.

Un officiel ne peut fonctionner lorsque sa nomination est passée au PV du Comité et a été déclarée au responsable du Lyonnais qui l'inscrira sur Extrait Officiels.

Les officiels C de Natation

Conditions de passage de l'examen :

Être licencié à la FFN pour la saison en cours.

Avoir 14 ans révolus le jour de l'examen.

Faire acte de candidature par écrit auprès de son Comité Départemental .

Fonction :

La seule fonction pouvant être assurée par l'officiel C est celle de chronométrateur.

Examen :

L'examen consiste en une épreuve pratique de chronométrage lors d'une compétition officielle.

Modalités :

Le candidat doit d'abord suivre une formation théorique auprès d'un formateur départemental désigné par le Comité régional.

Pour l'épreuve pratique, il sera affecté comme chronométreur lors d'une compétition officielle. Il devra participer à l'essai des chronomètres lors de la formation du jury..

Il sera ensuite affecté à un couloir avec deux officiels déjà titulaires. Son temps sera pris en compte dans la détermination du temps officiel (règle des trois chronomètres).

Il devra remplir la fiche qui lui a été remise en notant le temps qu'il trouve, et le temps officiel de la course. Le nombre et l'importance des écarts par rapport au temps officiel déterminent la réussite à l'examen.

Pour être admis le candidat ne devra pas avoir plus de 10 temps différents de ceux du chronométreur officiel de la ligne. Des écarts de temps compris entre 1 et 9 centièmes ne sont pas comptabilisés.

- Exemple 1 : 10 écarts de 10 à 19/100.
- Exemple 2 : 7 écarts de 10 à 19/100 et 3 écarts de 20 à 29/100.
- Exemple 3 : 7 écarts de 10 à 19/100 et 2 écarts de 20 à 29/100 et 1 écart de 30 à 39/100.

Un seul écart de temps de 40/100 ou plus oblige le candidat à repasser une session d'examen.

Les officiels B de Natation

Conditions de passage de l'examen :

Être licencié à la FFN pour la saison en cours.

Avoir 16 ans révolus le jour de l'examen.

Faire acte de candidature par écrit auprès de son Comité Départemental.

Fonctions :

L'officiel B peut assurer les fonctions de chronométreur, chronométreur en chef, juge à l'arrivée, contrôleur aux virages ou contrôleur aux virages en chef.

Examen :

L'examen se décompose en deux parties distinctes : un examen écrit et quatre épreuves pratiques (chronométrage identique à celle de l'officiel C, contrôleur aux virages (une fois côté départs et une fois côté virages) et juge à l'arrivée chacune sur 20 départs de course minimum).

Modalités :

Toute personne remplissant les conditions ci-dessus désireuse de passer cet examen doit tout d'abord justifier d'une formation théorique avec un formateur départemental désigné par le Comité de l'Ain.

A l'issue de cette formation, elle peut se présenter à une session d'examen écrit (au minimum quinze jours pleins après la formation). L'examen écrit se présente sous forme de questionnaire. Dix mauvaises réponses maximum sont tolérées.

Seule, la réussite à l'examen écrit autorise le passage des épreuves pratiques. La réussite à l'examen écrit a une validité d'un an, jour pour jour.

Lors de la réussite à l'examen écrit, le candidat reçoit la fiche de collecte des épreuves pratiques. Pour chaque épreuve pratique, il doit faire remplir et signer cette fiche par le Juge-Arbitre de la réunion. La fiche de collecte des épreuves pratiques, une fois complétée, est transmise au formateur départemental qui suit le candidat pour validation.

Pour être admis le candidat ne devra pas avoir plus de 10 temps différents de ceux du chronométreur officiel de la ligne. Des écarts de temps compris entre 1 et 9 centième ne sont pas comptabilisés.

- Exemple 1 : 10 écarts de 10 à 19/100.
- Exemple 2 : 7 écarts de 10 à 19/100 et 3 écarts de 20 à 29/100.
- Exemple 3 : 7 écarts de 10 à 19/100 et 2 écarts de 20 à 29/100 et 1 écart de 30 à 39/100.

Un seul écart de temps de 40/100 ou plus oblige le candidat à repasser une session d'examen.

Remarque :

Les candidats Officiel B déjà titulaires de la carte d'Officiel C sont dispensés de l'épreuve pratique de chronométrage.

Remarque :

Les candidats Officiel B déjà titulaires de la carte d'Officiel C sont dispensés de l'épreuve pratique de chronométrage.

Courrier électronique concernant l'ENF

Mesdames ,Messieurs

Samedi dernier, nous avons une session de passeport de l'eau et de pass'compétition à Bourg .Bonne surprise les effectifs : 71 pour le passeport et 48 pour le pass'compétition.Les clubs ont bien travaillé !

Dans la pratique, nous avons 12 évaluateurs et aide-évaluateurs .

Pour le passeport de l'eau, nous avons donc formé 7 groupes d'une dizaine d'enfants qui ont passé les tests plongeon ,synchro et course avec les mêmes personnes.

D'un point de vue organisation cela s'est bien déroulé le CNB ayant plusieurs personnes à disposition qui ont travaillé aux chronos, au secrétariat, à l'organisation des entrées,.....

D'un point de vue technique et pour les 2 niveaux (EN2 et EN 3), nous avons constaté une hétérogénéité dans les évaluations des différents groupes avec des tolérances variables d'un groupe à l'autre.

Enfin un incident entre deux entraîneurs ayant pour origine une différence de point de vue a pris des proportions qui ne sont pas acceptables surtout en présence des nageurs et de leurs parents. On peut exprimer son avis mais il n'y a pas de remise en cause possible entre professionnels ayant la même qualification et surtout les échanges doivent rester courtois et constructifs.

Je lance donc une réflexion sur l'amélioration de nos passages de tests afin de ne plus rencontrer ces difficultés et de garder une qualité constante pour nos évaluations :

Les points de réflexion :

La compétence de nos évaluateurs n'est pas en cause , mais il faut harmoniser les évaluations pour avoir une qualité constante des passages .Pour cela nous pourrions organiser nos tests différemment.

- L'ex-formateur départemental pourrait organiser au début de chaque saison une réunion de cadrage obligatoire pour les personnes qui seront amenées à encadrer les passages de test.
- On pourrait demander à quelques personnes compétentes de formuler simplement les limites acceptables pour chaque test.
- On pourrait aussi mettre sur chaque test au moins 2 évaluateurs de clubs différents qui verraient tous les candidats .Il faut alors aussi prévoir des accompagnateurs pour chaque groupe qui piloteront les enfants d'un atelier à l'autre.
- On devrait prévoir une petite réunion technique en début de réunion pour rappeler les tolérances sur les critères d'évaluation.
- Il serait aussi possible de déclarer le passage de pass'compétition comme une épreuve officielle (ce qu'elle est) sur extranet ce qui permettrait de valider le travail des officiels (chronos, starter ,chambre d'appel,...)dans la base de données .

En conclusion, j'attends vos avis ou idées pour formuler une synthèse du mode de fonctionnement qui sera validée par le prochain CA.

Merci de votre réponse ,amicalement

Daniel Poncet